

## Trente-deuxième Réunion/Conférence des responsables du PROE

2-4 septembre 2025  
Hôtel et bungalows Sheraton Aggie Greys  
Apia, Samoa

«Préserver notre environnement dans la zone Pacifique, tout en respectant nos cultures»

### **Point 10.1 de l'ordre du jour : Plan de mise en œuvre des performances 2026-2027 (PIP5) et Mises à jour sur le partenariat stratégique avec les pays et territoires Cadre de partenariat stratégique pays et territoires (CTSPF)**

#### **Objectif**

1. Présenter à l'attention des Membres l'ébauche du cinquième Plan de mise en œuvre de la performance (PIP5) du PROE pour la période biennale 2026-2027, alignée sur le Cadre de résultats mis à jour 2017-2026 ; et
2. Informer les Membres de l'état d'avancement des Cadres de partenariat stratégique avec les pays et territoires (CTSPF) pour la période 2024-2025.

#### **Contexte**

##### PIP5 (2026-2027)

3. Le PIP5 constitue le cinquième et dernier Plan de mise en œuvre des programmes (PIP) aligné sur le Plan stratégique (SP) 2017–2026 actuellement en vigueur du PROE. Comme pour les précédents PIP — PIP1 (2018–2019), PIP2 (2020–2021), PIP3 (2022–2023) et PIP4 (2024–2025) — le PIP5 offre un cadre structuré pour mettre en œuvre les objectifs régionaux et organisationnels du Plan stratégique.
4. Il est porté à la connaissance des Membres que la deuxième année du PIP5 (2027) constituera une prolongation des priorités et activités existantes dans le cadre du Plan stratégique actuel. Elle fera toutefois l'objet d'un examen afin de garantir son alignement avec toute priorité émergente et tout changement stratégique identifié dans le futur Plan stratégique 2027–2036.
5. L'ébauche du **PIP5 ci-jointe** (voir **WP10.1/Ann.1**) présente le cadre proposé sur deux ans pour la mise en œuvre, y compris les résultats ciblés, les indicateurs ainsi que les mécanismes de suivi et de rapport des résultats.
6. La mise en œuvre des résultats du PIP5 s'effectue à travers des activités précisées dans le programme de travail et budgétaire (AWPB) 2026-2027 (voir WP 10.2). Il inclut également de nouvelles initiatives financées, approuvées après la 4e réunion de gestion fondée sur les résultats (EBM). Ces initiatives et activités comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants :
  - a) Accord de partenariat DFAT 2021-2031 – Financement de base
  - b) Accord de subvention (GA) 762913 du DFAT pour 2026-2031 – Financement de base
  - c) Évaluation de diligence raisonnable du DFAT 2024-2026 – Financement de base
  - d) Accord de financement par subvention (GFA) du MFAT – PROE Changement climatique
  - e) Subvention de financement de base du Royaume-Uni : Programme de renforcement des capacités et de résilience des petits États insulaires en développement (SIDAR)
  - f) PROGRAMME WEATHER READY PACIFIC (WRP) 2024-2034

Cadre de partenariat stratégique avec les pays et territoires (CTSPF)

7. L'examen annuel du CTSPF Palaos signé en 2023 lors de la 31<sup>e</sup> conférence du PROE est prévu pour le troisième trimestre de 2025 et offrira l'occasion d'évaluer l'efficacité, l'efficience et les enseignements tirés de la mise en œuvre du CTSPF.
8. L'évaluation des CTSPF signés en 2024 pour les Samoa américaines, Nauru et le Vanuatu est prévue pour le reste de l'année 2025 et le premier semestre de 2026.
9. D'autres démarches ont été engagées pour finaliser les CTSPF des îles Marshall, de la Polynésie française, de Tuvalu et de Nioué.
10. Des invitations ont été adressées à d'autres Membres en 2024 et 2025 afin d'entamer le processus d'élaboration des CTSPF. Le Secrétariat souhaite obtenir la confirmation de la disponibilité des Membres et de leur volonté de lancer et finaliser leurs CTSPF.
11. En complément des CTSPF, le Secrétariat collabore avec les Membres au niveau de la planification stratégique en appuyant l'élaboration de stratégies nationales de gestion de l'environnement, de stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité, de plans nationaux d'adaptation et de stratégies nationales de gestion des déchets.

**Recommandation :**

12. Il est demandé aux participants à la réunion de :
  - 1) **Approuver** les activités du PIP5 (2026–2027) ; et
  - 2) **Encourager** les Membres des îles du Pacifique à s'engager dans l'élaboration et/ou la finalisation des CTSPF.